



Comment inscrire mon enfant à l'école ?

- **Entrée en maternelle d'un enfant ayant des frères et sœurs déjà scolarisés à Saint-Nazaire OU si déménagement intra Saint-Nazaire :**
inscription par mail (espacefamille@saintnazaire.fr) ou sur rendez vous à partir du mardi 28 janvier 2025, en vous connectant sur le site internet de la Ville, rubrique «prendre rendez-vous» .
- **Entrée en CP d'un enfant déjà scolarisé à Saint-Nazaire :**
contactez la direction de l'école fréquentée, sauf si votre enfant est déjà à Jules Simon en GS.
- **Pour la première scolarisation et les nouveaux arrivants :**
inscription en ligne sur le portail de l'espace famille (www.espace-citoyens.net/saintnazaire), par mail (espacefamille@saintnazaire.fr) ou sur rendez vous à partir du mardi 11 mars 2025, en vous connectant sur le site internet de la Ville, rubrique «prendre rendez-vous» .
- **Les documents à fournir :**
 - carte nationale d'identité (CNI) + livret de famille ou acte de naissance
 - justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, de gaz ou électricité). Pour les familles hébergées: CNI et justificatif de domicile de l'hébergeur + attestation sur l'honneur.
 - dernier avis d'imposition du foyer fiscal ou de non-imposition sur les revenus
 - en cas de séparation ou de divorce : copie du jugement, de la décision judiciaire ou de la convention homologuée
 - notification de la caisse d'allocations familiales (année en cours)
 - carnet de santé
 - fiche de renseignements (à télécharger sur le portail espace famille)

